

# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ART

## FICHE ARTISTICO-SPORTIVE

SÉRIE Z - U  
NUMÉRO 5

Comment faisait le jury du Pentathlon des muses pour appréhender la poésie en langue étrangère, et la littérature en général ? Si l'un des auteurs proposés n'était pas publié dans une langue accessible aux membres du jury, une traduction était nécessaire. Ou alors, le jury ne sélectionnait que les textes qu'il pouvait aborder, ce qui limitait fortement le nombre de nations concurrentes. Jean Giraudoux et Paul Claudel firent partie du jury des jeux de 1924. Le premier était germanophone et diplomate. Le second était également diplomate et avait été en poste à Shanghai et à New York. Le nombre de langues qu'ils pratiquaient était forcément réduit et 44 nations participèrent (Suède, Inde, Afrique du Sud, Turquie.. etc). Les textes en français, anglais, allemand semblaient donc avantagés par la force des choses.

La traduction de la poésie a été déclarée impossible. La traduction doit s'adapter à la polysémie de certains textes, mais sans se refuser au choix d'une interprétation. La difficulté majeure est de recréer l'union du sens et de la sonorité qui caractérise la poésie.

Prenons par exemple un extrait du poème "L'Esprit et l'Eau" de Jean Giraudoux :

Ni

Le marin, ni

Le poisson qu'un autre poisson à manger

Entraîne, mais la chose même et tout le tonneau et la veine vive.

Et l'eau même, et l'élément même, je joue, je resplendis !

Je partage la liberté de la mer omniprésente !

Et comparons-le à une traduction en roumain :

Nici

Marinarul, nici

Peștele pe care un alt pește să mănânce

Trenuri, dar același lucru și tot butoiul și filonul plin de viață.

Și apa în sine, și elementul în sine, mă joc, strălucesc!

Împărtășesc libertatea mării omniprezente!

Tout le monde aura vu toutes les déformations et trahisons provoquées par la traduction!

Retrouve-t-on le même problème avec les sports ? Le vocabulaire utilisé est plus succinct et le nombre de langues utilisées est limité.

Le français est la langue officielle en escrime. "En Garde ! Prêts ? Allez !" Les adversaires peuvent être hongrois et chinois, peu importe : dans les rencontres internationales d'escrime, l'arbitrage se fait toujours en français. Les juges doivent passer un examen dans cette langue avant de pouvoir arbitrer.

Le français et l'anglais sont les langues officielles du CIO.

L'article 23 de la Charte olympique précise que "les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais. À toutes les sessions, une interprétation simultanée doit être fournie en français, anglais, allemand, espagnol, russe et arabe. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire."

Le français et l'anglais sont donc les langues officielles du mouvement olympique mais le judo est un sport qui s'arbitre en japonais.

Le vocabulaire fait donc partie de l'apprentissage du sport et un escrimeur uruguayen comprendra "En Garde ! Prêts ? Allez !" aussi facilement qu'une judokate suisse comprendra 志度 ou 半足メイク.

Pierre Monjaret  
Sélectionneur

